



Ouyahia au sujet de l'économie numérique

L'Algérie «a encore beaucoup de progrès à accomplir»

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4436 - Mardi 27 mars 2018 - Prix : 10 DA

Alors que la situation s'améliore après les intempéries à Béjaïa

Des inondations et éboulements un peu partout

Page 2

Résidents/Pour mettre fin à la «désinformation et l'intox»

Le ministère de la Santé publie sa liste de propositions

Page 3

La deuxième mort du FMI

Par Mohamed Habili

Le FMI est déjà mort une première fois, c'est en 1971, quand les Etats-Unis ont mis fin à la convertibilité du dollar en or, leur stock de l'étalon universel ne pouvant plus couvrir la quantité de leur monnaie émise par eux et détenue à l'étranger. Il est mort une deuxième fois quelque part entre 2007 et 2008, du fait de la crise financière américaine, qui est vite devenue mondiale. Mais ces employés subalternes ne semblent pas s'en être encore rendus compte, qui vont dans les pays comme le nôtre pour leur dire ce qu'il faut et ce qu'il ne faut pas faire, comme si le monde en était encore aux crises de l'endettement frappant les seuls pays en développement. Nombre de ces pays n'étant pas en détresse financière ne lui ont rien demandé pourtant. Dernièrement une délégation composée de sous-titres était à Alger, pour récuser vertement quelques-uns des choix souverains du pays en matière de politique économique. Par exemple, son chef n'était pas content que l'Algérie recoure au financement non conventionnel, même pour un laps de temps déterminé, alléguant que celui-ci a été une erreur partout où il a été appliqué. Ce mode de financement est mis en œuvre à grande échelle depuis une décennie dans les plus grandes économies, mais on n'a jamais entendu le FMI affirmer que c'était là une grave erreur et qu'il fallait vite en sortir. Et l'équipe d'inspection de préconiser le choix opposé, c'est-à-dire l'endettement, ce dont justement le pays ne veut pas, étant déjà passé par là et sachant ce qu'il en coûte non seulement pour son économie mais pour sa stabilité politique.

Suite en page 3

Pénurie de lait

Distributeurs et ministère se renvoient la balle



Phs/E. Soraya/J. A.

La pénurie de lait continue à inquiéter les consommateurs. Commerçants, distributeurs et ministère de l'Agriculture se rejettent la balle. Selon le département de l'Agriculture, elle serait due à un problème d'organisation et de détournement de la poudre de lait. Mais pour l'Ugcaa et les distributeurs, le quota est en dessous des besoins des citoyens. Lire page 2

Bilan

Hausse du chiffre d'affaires du secteur des assurances

Page 4

Alger

Ouverture des «8^{es} Journées du théâtre du Sud»

Page 13

Pénurie de lait

Distributeurs et ministère se renvoient la balle

■ La pénurie de lait continue à inquiéter les consommateurs. Commerçants, distributeurs et ministère de l'Agriculture se rejettent la balle. Selon le département de l'Agriculture, elle serait due à un problème d'organisation et de détournement de la poudre de lait. Mais pour l'Ugcaa et les distributeurs, le quota est en dessous des besoins des citoyens.

Par Louiza Ait Ramdane

Selon la Fédération nationale des distributeurs de lait, ces derniers ont été accusés «à tort» d'être derrière la crise du lait par l'Office national interprofessionnel du lait (Onil) et les deux départements du commerce et de l'agriculture. Pour Salah Souilah, président de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), la crise du lait a été attribuée aux distributeurs alors que ces derniers sont innocents. «L'Office national interprofessionnel du lait (Onil) ne cesse d'accuser les distributeurs d'être derrière cette crise, mais il est temps que ces derniers se défendent et ripostent». Salah Souilah révèle que cette crise est le résultat de la baisse, depuis quelques mois, des quotas de poudre de lait



livrés aux laïteries. Selon l'intervenant, lors de la tenue du congrès de la Fédération des distributeurs, les ministères de l'Agriculture du Commerce se renvoient la balle et accusent les distributeurs. «L'Ugcaa a toujours expliqué que cette pénurie de lait est due à la réduction de la quantité de la poudre de lait en premier lieu», ajoute la même source. «La rencontre d'aujourd'hui permettra de bien cerner le problème et aux distributeurs de défendre leurs intérêts», explique encore Souilah, incombant la responsabilité de la pénurie de lait au département de

l'Agriculture et non à celui du Commerce, car, soutient-il, le rôle du commerce est la régulation. De son côté, le représentant du ministère de l'Agriculture, Nourredine Sekri, indique que la tension sur le lait tire sa raison d'une mauvaise organisation. Il accuse en premier lieu les distributeurs qui procèdent au stockage de quantités importantes de sachets du lait. Il est également question, selon l'intervenant, de détournement de la poudre de lait. «La pénurie est le résultat du fait que des volumes importants de poudre de lait, destinés à l'origine uniquement à la production



exclusive de lait pasteurisé en sachet, se retrouvent détournés de leur vocation et transformés en produits dérivés du lait comme, par exemple, les fromages et les yaourts», explique-t-il. Pour leur part, les distributeurs renvoient la balle au ministère de l'Agriculture qui a limité les quantités de la poudre de lait et que le nombre de sachets de lait distribués sont en-dessous des besoins du citoyen. Selon Oulmi Farid, président de la Fédération des distributeurs de lait, la laiterie de Birkhadem (Colaita) a non seulement décidé de nous livrer que six jours sur sept, mais en

sus elle a réduit le volume livrable aux détaillants. Ce n'est plus suffisant pour approvisionner les commerçants et satisfaire les besoins des consommateurs», souligne-t-il. Selon l'intervenant, les accusations incriminant les distributeurs sont fausses. Il déclare qu'en plus du maigre bénéfice qu'ils tirent de leur activité, soit 0,90 DA même pas un dinar par sachet de lait vendu, vient s'ajouter la réduction du volume de la poudre de lait réceptionné. «Une marge qui ne couvre même pas le gasoil et les travailleurs», ajoute-t-il.

L. A. R.

Pétrole Le Brent ouvre la semaine à plus de 70 dollars

LES COURS du pétrole perdaient légèrement de la valeur hier en cours d'échanges européens, après une série de hausses enregistrées durant la semaine dernière. Hier après-midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 70,21 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 24 cents par rapport à la clôture de vendredi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance cédait 22 cents à 65,66 dollars une heure après son ouverture. En cours d'échanges asiatiques, le Brent a atteint 71,05 dollars et le WTI 66,55 dollars, à leur plus haut depuis fin janvier, quand les cours avaient touché des sommets depuis plus de trois ans, à 71,28 dollars pour le Brent et à 66,66 dollars pour le WTI. «Les tensions géopolitiques laissent présager de possibles perturbations de l'offre dans le futur proche, particulièrement du côté de l'Iran», ont noté des analystes. Les Etats-Unis ont durci le ton contre ces deux grands producteurs, notamment contre l'Iran, troisième producteur de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). Le président Donald Trump a nommé la semaine dernière John Bolton, qui ne cache pas son hostilité au régime iranien, au poste de conseiller à la sécurité nationale.

Dallil Y.

Alors que la situation s'améliore après les intempéries à Béjaïa

Des inondations et éboulements un peu partout

Les intempéries qui affectent la wilaya de Béjaïa depuis plusieurs jours ont généré des dommages sur le réseau routier ces derniers jours. Des inondations ont été observées dans plusieurs centres urbains de la wilaya et au centre-ville de Béjaïa. C'est le cas sur la RN 26 à Akbou, Takariet, Sidi-Aïch, Oued Ghir, etc. C'est le cas aussi à la RN 09 à Boukhefifa, Aboudaou, Sid-Ali Labher, et dans plusieurs quartiers aussi dont Bir Slem, Amriw, etc. où des eaux ont stagné sur le réseau routier. Des glissements, chutes de pierres, affaissements de terrain ont été également observés dans plusieurs coins et recoins de la wilaya. En sus de ceux enregistrés avant-hier sur la RN 24 à Boulimat, El-Flaye, Tizi N'berber, Tibane, etc, hier, de nouveaux glissements de terrain ont été enregistrés à Akfadou au niveau des villages Ath Allouane, Takout sur les hauteurs de la ville de Sidi-Aïch, sur le CW 75 au PK 17 reliant Aokas à la wilaya de Sétif, etc. Cela a contraint les usagers à faire des détours pour rejoindre la RN 26 ou la ville de Sidi-Aïch par exemple. S'agissant des grands axes routiers, l'on note des inondations au niveau d'Aboudaou et Iryahen après les débordements d'un oued, Takariet, sur

la RN 26, Bir Slem sur la RN 26 à l'entrée de Béjaïa et à Akbou sur la RN 26 au niveau du pont de Bouzeroual et au pont d'Ighram, ce qui a nécessité l'intervention des services de l'APC d'Akbou. Il a été aussi recensé l'effondrement de deux toits de maisons à la cité GMS et la cité Hira Tahar. Trois familles ont été déclarées sinistrées par l'APC qui a dû recaser l'une d'entre elle au niveau d'une école primaire et formuler une demande auprès de l'administration afin de les prendre en charge. La RN 26 (A) et le WC 159 sont toujours enneigés et plusieurs villages sont isolés à cause de la neige notamment, Ath Hiyani, Tizi Mali, Tighilt Makhlof, Tasselent, Mechta, dans les communes de Chellata et Ighram, etc. La RN 12 est toujours inondée à plusieurs endroits à Oued-Ghir: au niveau de l'entrée de la ville, plus précisément à l'intersection principale comme d'habitude, et surtout au niveau des deux sens uniques. Elle est totalement coupée et la circulation automobile est déviée avant-hier sur la RN 75 via Amizour et Thala Hamza. Les deux sens uniques ont été rouverts partiellement en milieu de journée à la faveur de la dégrue observée hier mais, la circulation reste difficile. Les équipes de la DTP étaient sur les

lieux pour nettoyer la voie. Des terres agricoles sont également immergées et la zone est totalement inondée au point d'atteindre des villages voisins. Un camion s'est enlisé dans la gadoue dans une piste agricole inondée à El-Kseur. Il a fallu l'intervention des pompiers et les équipes de la DTP pour le soustraire et sauver les personnes qui étaient à bord. Des inondations ont été enregistrées également au niveau de la cour de l'Auberge de Melbou, au niveau de l'entreprise Icolat à Béjaïa, au camp de recasement de Saket, etc. Ce qui a nécessité l'intervention de la Protection civile qui était toujours mobilisée hier aussi. Celle-ci a d'ailleurs sauvé 20 personnes des inondations et elle a dû intervenir plus de 50 fois avant-hier et hier matin. Les pompiers ont sauvé aussi «10 vaches qui étaient coincées dans un oued, au niveau de Remila dans la commune de Sidi Aïch», selon un communiqué de presse qui nous est parvenu. Il faut s'attendre à d'autres glissements de terrain si les pluies se poursuivent puisque des débordements d'eau et des oueds pourraient être observés. Par ailleurs, des milliers de foyers (3 500 foyers à Draâ El-Gaïd, 50 à Tizi n'Berber, etc.) ont été privés d'électricité

hier et avant-hier dans les communes de Kendira, Draâ El-Gaïd et Tizi N'berber ceci sans compter les coupures partielles observées un peu partout mais vite rétablies. Les équipes internes de la SDE, ex-Sonelgaz qui ont été renforcées par des équipes externes travaillent d'arrache-pied pour rétablir le courant électrique et surtout rétablir les 40 conducteurs moyenne-tension qui ont été endommagés par les rafales de vent et la neige dans la commune de Draâ El Gaïd. «Au moins 12 ont été rétablis hier matin et il en reste 28 à terre au total», a annoncé la responsable de la communication de la SDE sur la radio locale. Et d'ajouter: «deux postes électriques ont également été inondés à Melbou et Souk El-Tennine». Notons qu'après la réunion convoquée par le P/APC suite aux intempéries ayant affecté la wilaya depuis plusieurs jours, «la commission aménagement du territoire, habitat, et transport qui a commencé à évaluer les dégâts a décidé d'effectuer des sorties sur le terrain à compter d'aujourd'hui pour recenser les dégâts occasionnés et demander une enveloppe financière spéciale pour leur prise en charge», a annoncé la cellule de communication de l'APW hier. **Hocine Cherfa**

Ouyahia au sujet de l'économie numérique

L'Algérie «a encore beaucoup de progrès à accomplir»

■ Outre un cadre juridique et réglementaire récemment mis à jour et adopté, l'Algérie est-elle en mesure de s'inscrire dans une économie numérique qui viendrait contribuer dans l'essor de la croissance économique nationale ? Apparemment pas assez, selon les déclarations faites hier par Ahmed Ouyahia, Premier ministre, à l'ouverture de la conférence régionale sur la contribution de l'économie numérique dans la croissance des pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (MENA), tenue à Alger.

Par Lynda Naili

A ce titre, affirmant que l'économie du savoir est au centre de la bataille pour le développement, Ahmed Ouyahia a estimé, dans son allocution prononcée à l'ouverture de la conférence régionale sur la contribution de l'économie numérique dans la croissance des pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (MENA), organisée par le ministère des Finances avec la collaboration de la Banque mondiale et du Fonds monétaire arabe, que les mutations vers la société de l'information ont été certes engagées par l'Algérie notamment dans le domaine bancaire, commercial et, d'une manière générale, dans tout ce qui concerne l'environnement des affaires, sans oublier la mise à jour du cadre législatif et réglementaire relatif à ces activités, néanmoins dans le domaine économique et financier, l'Algérie «a encore beaucoup de progrès à accomplir pour mettre à niveau et moderniser son environnement des affaires». En outre, poursuivant son argumentaire, outre les 20 000 ingénieurs et techniciens en informatique annuellement formés, il dira que l'Algérie continue de développer son réseau national de fibre optique qui dépasse déjà les 120 000 kilomètres et s'attelle à un programme national de numérisation du service public qui a déjà franchi des étapes importantes dans plusieurs sec-



PHOTO: R.

teurs, comme celui de la justice, de l'administration locale ou de l'éducation nationale. Lequel programme sera parachevé au plus tard à la fin de l'actuelle décennie. L'Algérie entend tirer sa part légitime des bienfaits de l'économie numérique, elle y consacre les efforts qu'exigent le présent et l'avenir, a-t-il assuré.

Et «c'est d'ailleurs, poursuivra-t-il, dans ce contexte que nous conduisons des programmes de réforme en collaboration avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international». D'où, dira-t-il, l'intérêt qu'a

accordé l'Algérie pour abriter cette conférence sur sol. Un grand intérêt, expliquera-t-il qui se manifeste au moins par quatre raisons, indiquera-t-il. Il s'agit, selon lui de «l'excellence de la coopération qu'elle entretient avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire arabe». La seconde raison réside, a-t-il dit, dans l'opportunité que la conférence d'Alger offre aux experts et compétences des pays participants de pouvoir cultiver leurs liens et leurs échanges, ce qui ne manquera pas d'avoir un impact positif sur les chantiers

économiques arabes communs. La troisième raison découle, quant à elle, des bouleversements en cours sur la scène économique mondiale, qui imposent aux pays du MENA de s'adapter aux évolutions technologiques et financières pour relever les défis de la globalisation mondiale avec ses exigences de haute compétitivité. Quant à la quatrième raison, il s'agit de l'importance des questions de la jeunesse, de la technologie et de la finance que cette conférence place au centre de ses débats autour d'une nouvelle économie pour le MENA, a-t-il soutenu.

Une jeunesse pour laquelle, le Premier ministre avait au début de son allocution, affirmé que sa prise en charge constituait un «défi contemporain majeur» mais aussi un «investissement précieux» pour l'Algérie de demain. A ce propos, Ouyahia aura grandement défendu les différentes politiques menées par les pouvoirs publics particulièrement celle liée à l'éducation, l'enseignement et la formation qui absorbe annuellement l'équivalent de plus de 10 milliards de dollars du budget de l'Etat. Evidemment la question de l'emploi et du soutien à la création d'entreprises ne sera pas en reste du discours du Premier ministre qui depuis 2010, a déjà permis à des jeunes de lancer plus de 500 000 nouvelles entreprises dans tous les domaines et de créer ainsi près de 1,2 million d'emplois durables, dira-t-il. L. N.

Résidents/Pour mettre fin à la «désinformation et l'intox»

Le ministère de la Santé publie sa liste de propositions

Après plusieurs semaines, le ministère de la Santé a décidé de communiquer les propositions faites par la commission intersectorielle aux résidents grévistes le 4 février. Le ministère a expliqué dans un document dévoilé dimanche 25 mars que ces propositions sont rendues publiques afin de mettre fin à la «désinformation». «La désinformation et l'intox ont pris des proportions inacceptables», explique le ministère de la Santé dans un document et pour que les spéculations et les dires cessent, il a publié un document de plusieurs pages où il répond point par point aux revendications des médecins résidents grévistes, sauf à celles contenues dans le septième chapitre de leur plateforme de revendications, relatif aux dispositions pénales contenues dans le projet de la nouvelle loi de santé. La

suppression du caractère obligatoire du service civil, telle que réclamée par les résidents grévistes, a été refusée par la commission. Cette dernière a rappelé que le service civil est «une obligation instituée par un dispositif législatif qui a pour objectif de répartir les potentialités humaines qualifiées à travers le territoire national, dans une démarche de solidarité nationale». Les concessions faites par la commission concernant ce volet crucial des revendications des résidents sont la «modulation de la durée du service», la «modification de la liste des spécialités concernées» et le «zoning». Des dispositions qui, selon la commission, «conduiront inéluctablement à une disparition du service civil». Pour ce qui est de la prime d'installation, la commission a rappelé qu'elle existe déjà pour les fonctionnaires et agents publics qua-

lifiés exerçant dans les wilayas de Tindouf, Adrar, Illizi et Tamanrasset. La valeur de cette prime est de 20 000 dinars, selon la commission qui fait état de l'existence d'une proposition du Premier ministre pour une «nouvelle prime d'installation qui sera à la charge des collectivités locales sur tout le territoire national». À la demande des résidents d'être dispensés du service militaire au-delà de l'âge de 30 ans, au même titre que tous les autres citoyens, la commission répond que cette question «relève exclusivement de la compétence du ministère de la Défense nationale». Le ministère de la Défense nationale n'est pas représenté dans la commission intersectorielle. «Concernant les examens nationaux de 1^{re} année et du DEMS, le dispositif actuel, basé sur les évaluations théorique et pratique, reste maintenu», peut-

on lire dans le document du ministère de la Santé. Les résidents ont demandé à ce que l'examen du DEMS devienne facultatif. Quant à la révision du statut de résident, autre importante revendication des médecins grévistes, la commission botte en touche en arguant : «La révision du statut des résidents en sciences médicales sera faite une fois ce dossier ouvert par le gouvernement au même titre que l'ensemble des corps de la santé». La commission reconnaît son incompetence pour répondre aux revendications relatives à certaines spécialités médicales. Pour les membres de la commission, la discussion de ces points relève des compétences des comités pédagogiques nationaux en sciences médicales (CPNS) et des services spécialisés du ministère de la Santé. De son côté, répondant

LA QUESTION DU JOUR

La deuxième mort du FMI

Suite de la page une

A l'évidence cette institution morte, mais non encore enterrée, officiellement en tout cas, a trop souvent parlé en maître ne souffrant pas de réplique pour être en mesure de tenir un autre langage, un langage plus conforme à son nouvel état de mort-vivant. Au lieu de s'excuser d'être encore là, elle a haussé le ton, à travers ses représentants, comme à son habitude, on dirait seulement pour avoir l'illusion d'exister encore. C'est à peine si elle n'a pas fixé un calendrier, posé un ultimatum, en deçà duquel l'Algérie devait avoir arrêté le financement non conventionnel, demandé des prêts sur le marché international, repassé en quelque sorte sous ses fourches caudines, quand bien même c'est elle qui lui doit de l'argent. A vrai dire, il n'y a pas qu'elle qui soit morte, mais le monde dans lequel elle a pu se livrer à une sorte de terrorisme à l'égard des pays en développement, qu'on n'appellait pas alors les pays émergents. On peut dater le moment où le monde a basculé : un certain jour de septembre 2008, quand les autorités financières américaines n'ont pas voulu sauver la banque d'affaires Lehman Brothers. Dès ce moment, une page de l'histoire économique du monde a été tournée. Au vrai, cette page s'est tournée quelque temps auparavant, mais c'est à cette occasion que les Etats-Unis en prenaient acte. Pour le FMI, comme pour d'autres, nous sommes toujours dans le même monde. La deuxième mondialisation, c'est-à-dire celle qui a commencé dans les années 1980 avec ce qu'on a appelé la révolution libérale, est morte, mais ni le FMI ni l'OMC ne s'en sont encore aperçus. Pas étonnant dans ces conditions qu'il s'en trouve encore des secteurs entiers de l'opinion algérienne qui soient en retard d'une révolution tout en s'imaginant à la pointe du progrès. Pas étonnant non plus qu'ils se soient reconnus dans les dernières recommandations du FMI, énoncées comme des ordres par cette seconde nature qu'on appelle l'habitude. M. H.

à l'accusation de «désinformation et d'intox» énoncée par le ministère de la Santé, le porte-parole du Camra, Hamza Boutaleb, a déclaré que cette accusation par le ministère de la Santé «est due à son incapacité à apporter des réponses sérieuses et satisfaisantes pour continuer le dialogue». Il explique que «nous avons toujours communiqué dans la transparence, aussi bien avec les résidents qui nous ont mandatés pour les représenter qu'avec les médias, nous avons à chaque fois fidèlement transmis les propositions du ministère de la Santé et de la commission intersectorielle, sans jamais rien cacher». Thinhine Khouchi

Bilan

Hausse du chiffre d'affaires du secteur des assurances

■ Le marché des assurances a réalisé un chiffre d'affaires de 138,31 milliards de dinars (mds DA) en 2017 contre 133,53 mds DA en 2016 (+3,6%), mais avec une forte baisse dans le secteur agricole, a indiqué le Conseil national des assurances (CNA) dans sa note de conjoncture.

Par Ghania T.

Le chiffre d'affaires réalisé par les assurances des dommages a prédominé en s'établissant à 121,62 mds DA (88% de la totalité) contre 119,2 mds DA en 2016, en hausse de 2%. Quant aux assurances de personnes, elles ont connu une augmentation de près de 13% en se chiffrant à près de 13 mds DA contre 11,46 mds DA. Par branche des assurances de dommages, le chiffre d'affaires de l'assurance automobile s'est chiffré à 65,3 mds DA contre 65,19 mds DA (+0,2%), occupant 53,7% de la totalité de cette branche. Pour ce qui est de la branche Incendie et Risques Divers (IRD), elle a réalisé un chiffre d'affaires de 45,7 mds DA contre 43,06 mds DA (+6,1%). S'agissant du chiffre d'affaires de la branche Risques agricoles, il a affiché une nette régression de 22,1% pour se chiffrer à 2,6 mds DA contre 3,3 mds DA en 2016.

Quant à la branche Transport, son chiffre d'affaires a diminué de 6,2% en s'établissant à près de 6 mds de DA contre 6,2 mds DA. C'est surtout le transport maritime qui a tiré vers le bas cette branche d'assurance en enregistrant une dégringolade de 11,6% du chiffre d'affaires qui s'est établi à 3,18 mds DA contre 3,6 mds de DA. En revanche, une bonne performance a été connue dans le transport ferroviaire en augmentant de 16% pour un chiffre d'affaires de 6,6 millions de DA contre 5,7 millions de DA. Le transport terrestre a, pour sa part, vu son chiffre d'affaires évoluer de près de 3% pour atteindre 1,12 mds DA contre près de 1,1 mds DA en 2016. Sur le plan bancaire, l'assurance crédit a marqué une hausse de près de 61,1%, tirée principalement par la vente à tempérament (crédit à la consommation) dont le chiffre d'affaires des assurances a augmenté de 990,6% pour se chiffrer à 34,46 millions DA contre 3,16 millions DA. Le chiffre d'affaires du crédit hypothécaire a, pour sa part, augmenté de plus de 92%, pour se chiffrer à 1,14 mds DA en 2017 contre près de 600 millions DA en 2016. La hausse a concerné également le crédit à l'exportation dont le chiffre d'affaires a atteint près de 115 millions de DA en 2017 contre plus de 87 millions de DA en 2016 (+31,7%). Pour ce qui est des parts de marché, les sociétés publiques d'assurance ont rafflé près de 74% du



chiffre d'affaires global réalisé par le secteur des assurances en atteignant près de 90,26 mds DA, suivies des sociétés privées avec 28,43 mds DA (24%) et des sociétés mixtes avec près de 3 mds DA (2%). Légère hausse des sinistres réglés par les sociétés d'assurance. Par ailleurs, le total des sinistres réglés par les sociétés d'assurance s'est établi à 64,8 mds DA en 2017 contre 63,4

mds DA en 2016 (+2,3%). La structure des règlements, en 2017, reste dominée par les assurances de dommages avec 95,6% contre 4,4% pour les assurances de personnes. Le stock des sinistres à payer, à fin 2017, s'est élevé à 78,5 mds de DA, en hausse de 10,4% par rapport au 31 décembre 2016. Dans l'assurance dommage, les indemnités versées par les sociétés ont

atteint près de 62 mds DA (+2% par rapport à 2016). Pour ce qui est du montant des sinistres réglés par les sociétés d'assurance de personnes, il a atteint près de 3 mds DA dont 63,3% consacrés à la branche prévoyance collective et 18,6% à l'assurance vie-décès.

G. T./APS

Zéralda Incendie dans une usine de pansements, tout le stock ravagé

UN INCENDIE s'est déclaré hier matin au niveau d'une usine de production de pansements médicaux à Zéralda, sans faire de victimes, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya d'Alger. «Le feu s'est déclaré vers 3h30m au niveau d'une usine de production de pansements médicaux relevant d'une entreprise privée située dans la zone industrielle de Zéralda», a indiqué à l'APS le sous-lieutenant, Sadek Kamel, de la cellule de communication de la Direction de wilaya de la Protection civile, ajoutant que l'opération d'extinction de l'incendie a duré plus de 4 heures, sans enregistrer de pertes humaines. L'incendie qui s'est déclenché au niveau du rez-de-chaussée de l'usine, a ravagé tout le stock qui se trouvait sur place, avant que les éléments de la Protection civile ne soient intervenus pour empêcher la propagation du feu aux autres parties de l'usine, a précisé la même source. Huit camions anti-incendie, un camion à échelle mécanique et 3 ambulances ont été mobilisés dans le cadre de cette opération, a-t-il souligné, ajoutant qu'elle a été marquée par l'intervention de l'armée des unités du secteur, outre le renforcement de l'unité principale. Y. N.

Musée régional de la Wilaya IV historique

30 millions de DA affectés à l'acquisition d'équipements

Une dotation financière de 30 millions de DA vient d'être affectée à l'acquisition d'équipements au profit du musée régional de la Wilaya IV historique, sis au niveau du nouveau pôle urbain de Médéa, a-t-on appris hier du directeur du musée régional du Moudjahid de Médéa. Débloquée du fonds propre du ministère des Moudjahidine, cette enveloppe va permettre d'équiper les diffé-

rentes salles composant cette structure, destinée à abriter de grands événements historiques, a indiqué Mourad Hamzaoui, précisant qu'un cahier des charges est en cours d'élaboration au niveau de la Direction des équipements (DEP), qui chapeaute cette opération. Selon ce responsable, les fonds alloués à cette opération vont être consacrés, en priorité, à l'équipement de la salle de

conférences, d'une capacité de 400 places, où sera programmé l'essentiel des activités commémoratives, journées d'information, rencontres ou conférences historiques. Une autre partie de ce financement sera réservée à l'équipement du centre de recherche historique, censé accueillir, une fois fonctionnel, des chercheurs, des universitaires et des étudiants qui s'intéressent à l'histoire de la Wilaya

IV, en contribuant à enrichir le fonds documentaire relatif à la glorieuse révolution de novembre 54, a-t-il ajouté. Le même responsable compte sur d'autres apports financiers pour pouvoir terminer, dans les meilleurs délais possibles, l'équipement de l'ensemble de cette structure, achevée depuis quelques années, et ouvrir enfin les portes de ce musée au public. Hania D.

Signature de conventions avec six pays arabes

Objectif : «vendre» la destination Oran

Le Bureau du tourisme d'Oran a signé des conventions avec six pays arabes pour «vendre» la destination Oran et promouvoir les Jeux méditerranéens 2021, a-t-on appris hier auprès du président du bureau. Ces conventions ont été signées en marge du premier congrès du «Global artisanal gates», un portail international de l'artisanat, tenu début mars en Tunisie, a indiqué Rachid Bendouda, ajoutant que les concernés par ces conven-

tions sont la Tunisie, le Maroc, les Emirats arabes unis (EAU), l'Etat de Palestine, le Sultanat d'Oman et la Jordanie. Elles stipulent en partie la participation du Bureau de tourisme d'Oran à divers événements et salons pour promouvoir les Jeux méditerranéens et vendre la destination Oran, et l'organisation de visites et éductours à Oran et dans la région Ouest du pays, au profit de délégations des pays signataires, a expliqué M.

Bendouda. Une délégation omanaise sera reçue prochainement par le bureau dans le cadre de cette convention, pour une éductour dans plusieurs wilayas de l'Ouest du pays, qui sera l'occasion pour discuter d'opportunités de coopération entre les deux pays dans le domaine du tourisme et de l'artisanat, a-t-il fait savoir. S'agissant de l'artisanat, il a signalé qu'une convention a été signée avec l'organisation «Global artisanat gates»,

basée en Tunisie. Elle prévoit la création à Oran d'un centre de matières premières utilisées en artisanat. La signature de ces conventions est un pas «très positif» dans le parcours du Bureau de tourisme d'Oran, un an après sa création, souligne son président, mettant en exergue qu'il ne s'agit pas d'une association mais d'un organisme public qui dépend de la direction du tourisme. Yanis N.

NAPEC Oran 2018

Les opportunités d'exploration du pétrole et du gaz en débat

■ Les opportunités d'exploration du pétrole et du gaz dans la région nord-africaine sont au centre des débats de la 8^e conférence-exposition sur l'industrie pétrolière et gazière (NAPEC 2018), qui se poursuivaient hier au Centre des conventions d'Oran (CCO).



Par Salem K.

Les techniques de prospection et de forage dans les champs de pétrole et de gaz explorés et les possibilités techniques et technologiques devant accroître la production, sont également à l'ordre du jour. La deuxième journée de cette conférence-exposition a été marquée par la présence d'un panel d'experts internationaux représentant des compagnies pétrolières internationales et des sociétés de consulting en hydrocarbures. Des experts libyens, maliens et tunisiens ont fait état des avancées enregistrées dans leurs pays respectifs en matière de développement des processus d'exploration et de production des hydrocarbures. Une des sessions des travaux de la même journée

s'est consacrée au développement des efforts en forage dans des pays de l'Afrique dont le Niger, le Mali et la Mauritanie. Les experts ont mis en relief de nouvelles stratégies en termes de technicité, adoptées par plusieurs compagnies pétrolières mondiales, tout en évoquant les voies d'investissement en la matière, notamment dans le cadre du développement de l'aspect recherches. Un autre atelier devra être animé dans la session de l'après-midi, sur divers thématiques abondant, entre autres, la coopération et le partenariat entre les acteurs du secteur des hydrocarbures. Environ 600 délégués et exposants venus d'une quarantaine de pays prennent part à cet événement économique de quatre jours, qui comprend des conférences et

des ateliers sur l'industrie pétrolière et gazière dans la région de l'Afrique du Nord, ainsi qu'une exposition regroupant près de 500 exposants de différents segments des métiers pétroliers et parapétroliers. Des compagnies énergétiques nationales et internationales participent à cette manifestation, dont Sonatrach, Sonelgaz, Repsol, Total et Statoil.

Le NAPEC jeunes, nouveauté de l'édition 2018

Parmi les nouveautés de la 8^e édition du NAPEC, figure l'organisation du NAPEC jeunes, une initiative des organisateurs de cette édition, a-t-on appris de la chargée de communication. NAPEC jeunes réunit les

meilleurs étudiants de 13 universités du pays, notamment d'Alger, Boumerdès, Skikda, Oran 1 et 2, Sidi Bel-Abbès, Tlemcen, Mostaganem, Adrar et Ouargla, en plus de l'Ecole polytechnique d'Alger. Parmi ces étudiants, 15 majors de promotion de différentes spécialités, a indiqué Ghania Yacini. Des ateliers sont dédiés tant aux jeunes cadres algériens du secteur de l'industrie pétrolière et gazière, qu'aux nouveaux diplômés dans le domaine, sur un ensemble de thématiques dont celle abordant l'avenir énergétique dans le monde. L'atelier «Young Professionnel», organisé en collaboration avec les universités algériennes et le support de quelques grandes sociétés internationales, «est un geste fort envers les jeunes professionnels», souligne la même source, ajoutant que la première session des jeunes professionnels aura lieu le 27 mars 2018 et sera sponsorisée par les compagnies Siemens et Schlumberger. Les jeunes participants professionnels peuvent acquérir des connaissances approfondies, être au courant des dernières innovations en amont et en aval et saisir des opportunités pour développer leurs activités, constituer leur réseau avec les principaux acteurs du marché et discuter de sujets importants de l'industrie. Selon les jeunes étudiants, qui tiennent plusieurs stands au salon, l'objectif à travers cette initiative est de développer une plateforme d'excellence et de référence dans tous les domaines qui traitent de l'énergie fossile et autres, créer, développer et favoriser les échanges entre divers acteurs, en l'occurrence les professionnels de l'industrie pétrolière, gazière et minière, en plus de donner l'opportunité

à tous les étudiants de développer leurs talents. Des ateliers consacrés à la rédaction de CV (curriculum vitae) et à des simulations d'entretien seront organisés également au profit des jeunes étudiants, a-t-on fait savoir.

S. K./APS

Chine : lancement des transactions à terme sur le pétrole brut En vingt minutes, 14 000 transactions ont changé de mains

LA CHINE a lancé hier des transactions libellées en yuan de contrats à terme sur le pétrole brut à la Bourse internationale de l'énergie de Shanghai, soit les premiers contrats à terme cotés dans la partie continentale de la Chine pour les investisseurs étrangers. Les contrats à terme cotés seront livrés de septembre 2018 à mars 2019. Les prix de référence des 15 contrats ont été fixés à 416 yuans (65,8 dollars), 388 yuans et 375 yuans par baril, les prix pouvant varier en fonction des dates de livraison. Li Qiang, secrétaire du Comité du Parti communiste chinois pour la municipalité de Shanghai, et Liu Shiyu, président de la Commission de contrôle boursier de Chine, ont ensemble donné le départ des transactions. Le cours d'ouverture du contrat SC1809 s'est établi à 440 yuans par baril. Vingt minutes après l'ouverture de la séance, 14 000 transactions ont changé de mains. Les marges des transactions pour les contrats à terme sont fixées à 7% de la valeur du contrat. Les limites des transactions à la hausse ou à la baisse sont de 5%, alors que les limites de transactions au premier jour des négociations s'établissent à 10% des prix de référence. Les investisseurs peuvent investir dans des contrats à terme via diverses mesures. Au début, les dollars peuvent être utilisés comme fonds de garantie et pour les règlements. «La Chine est le premier importateur de pétrole brut au monde, et l'introduction des contrats à terme sur le pétrole brut libellés en yuan représente un jalon pour le marché des contrats à terme de la Chine», a déclaré David Martin, responsable Asie-Pacifique des échanges mondiaux de la société J.P. Morgan.

R. E.

Plan d'action pilote de développement agricole et rural

Projet de valorisation de l'olive dans l'Ouest algérien

Un projet de valorisation de l'olive, dans le cadre du plan d'action pilote de développement agricole et rural conclu en partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne, est en élaboration à travers 13 wilayas dans l'ouest du pays, a-t-on appris dimanche à Aïn Témouchent du représentant de la wilaya du projet. Ce projet intervient pour accompagner les producteurs de la filière olive à travers une batterie de mesures techniques visant la promotion de cette culture sur le plan de la qualité et la recherche de mécanismes permettant la commercialisation du produit dans un cadre organisé et à un prix de référence équilibré préservant à la fois les droits des producteurs

et des consommateurs, a souligné Bouziane Rahmouni, en marge d'un atelier de formation des formateurs encadré par des experts européens au profit d'un nombre de cadres relevant des secteurs du tourisme, de l'artisanat, de l'agriculture et des forêts. Ce projet dédié à l'olive, dans une première étape, a été décidé sur la base d'un diagnostic sur la filière effectué sur le terrain par un expert européen l'an dernier au niveau de la wilaya d'Aïn Témouchent, à l'effet de «connaître les caractéristiques du produit local et les préoccupations des professionnels qui ambitionnent de développer la filière et sa promotion», a précisé M. Rahmouni. Dans le même ordre d'idées, il a été procédé à

la désignation de plusieurs exploitations agricoles au niveau des wilayas de Tlemcen et Aïn Témouchent, entre autres zones, ainsi que nombre de huileries dans les wilayas de Sidi Bel-Abbès et Mascara, pour s'enquérir de la situation réelle de la filière de production de l'huile d'olive, avant le passage du projet à la deuxième phase de sa valorisation à l'échelle des 13 wilayas dans l'ouest du pays. Les chargés du projet, qui enregistrent un «bon taux d'avancement», œuvrent à l'inscription d'un label de qualité commercial de l'huile d'olive dans les wilayas ciblées pour lui offrir les chances de commercialisation, a indiqué le même responsable. Dans une deuxième étape, le

programme de développement agricole et rural prévoit la valorisation de l'oignon, un produit connu pour sa grande disponibilité au niveau de la wilaya d'Aïn Témouchent, notamment à Oulhaça, où il est prévu l'inscription d'un deuxième projet pilote. Un projet initié dans le cadre d'un accord de partenariat signé au mois de décembre 2014 entre l'Algérie et l'Union européenne et qui s'étale sur une période de 4 années avec un financement mixte estimé à 20 millions d'euros. Les wilayas d'Aïn Témouchent, Tlemcen, Laghouat et Setif sont considérées comme des wilayas pilotes pour la concrétisation de ce projet, a-t-on indiqué.

Chaima B.

Transferts d'eau du barrage de Béni Haroun

Remise de 42 actes d'attribution de périmètres irrigués à Teleghma

■ Au total, quarante-deux actes d'attribution de périmètres irrigués situés dans la région de Teleghma (Mila), créés dans le cadre des transferts d'eau du barrage de Béni Haroun, ont été remis dimanche à Oued Athmania, au sud de la wilaya.

Par Farida Ch.

Cette opération, lancée à l'occasion de la saison d'irrigation agricole, s'inscrit dans le cadre de la «concrétisation du programme du premier lot du périmètre irrigué de Teleghma s'étendant sur une surface de 1 142 hectares de terres agricoles situées entre les communes d'Oued Athmania et Oued Seggane», a-t-on précisé au cours de la cérémonie de remise des actes d'attribution en présence du wali, Ahmed Zeine-Eddine Ahmouda, à la ferme agricole de statut privé Bergalah Mohamed à Oued El Athmania.

Les bénéficiaires des actes font partie d'un nombre de 132 concernés par la première tranche du périmètre irrigué de Teleghma dont les eaux commencent à arriver réellement sur les terres des producteurs via le jet naturel, a-t-on souligné.

Le périmètre irrigué de Teleghma, qui s'étend sur une superficie de 4 447 hectares, a nécessité un investissement public de 46 milliards de dinars dont 40 milliards DA destinés à la réalisation des conduites, selon les explications fournies sur place.

La première tranche (1 142 ha) est destinée à la production de l'ail (600 ha), la pomme de terre (300 ha), les céréales (152 ha), en plus d'autres filières agricoles, a-t-on précisé de même source.

La deuxième tranche du périmètre irrigué de Teleghma, qui s'étend sur 3 305 hectares et répartie à travers les communes de Teleghma et El Mechira, sera irriguée via la station de pompage d'Oued Seggane à travers une conduite de 56 km devant être mise en service «prochainement», selon le responsable de l'Office national d'irrigation et de drainage de Teleghma, Ghazi Baound.

L'exploitation intégrale du périmètre irrigué de Teleghma devra permettre «le renforcement des capacités de produc-



tion agricole de plusieurs filières alimentaires», dont l'ail qui occupe 1 900 hectares avec une production annuelle dépassant le 1

million de quintal, contribuant à satisfaire 70% des besoins du marché national, en plus de la création de 15 000 postes de

travail entre permanents et provisoires.

F. Ch./APS

Boumerdès

Les intempéries causent la chute de 7 pylônes de la ligne électrique

Les conditions météorologiques caractérisées par des vents violents, survenues dans la nuit de samedi à dimanche, ont causé la chute de sept pylônes de la ligne électrique dans la wilaya de Boumerdès, a indiqué dimanche la Société de gestion du réseau de transport de l'électricité (GRTE) dans un communiqué.

«Il s'agit de pylônes de la ligne électrique de très haute tension 220 KV double terre, reliant les postes électriques THT/HT d'interconnexion de Ras Djinet et Si Mustapha, au niveau du village agricole Boudhar, commune de Si Mustapha dans la wilaya de Boumerdès», a précisé la même source.

La GRTE a «immédiatement mobilisé les

moyens humains et matériels nécessaires au rétablissement de la situation dans les meilleurs délais», a-t-elle noté dans son communiqué, ajoutant que «l'incident n'a pas eu d'impact sur la desserte en énergie électrique».

Amel Y.

Mostaganem/Après plus de 24 heures en rade à cause des intempéries

Accostage d'un navire de transport de voyageurs

Le navire de transports de voyageurs qui assurait la navette Valence (Espagne)-Mostaganem a accosté dimanche au port de Mostaganem, après plus de 24 heures en rade à cause des mauvaises conditions climatiques.

La capitainerie du port a réussi avec succès à faire entrer au port le navire appartenant à une compagnie ibérique de transport maritime de voyageurs «Balearia», à bord duquel se trouvaient plus de 300 voyageurs et 220 véhicules, après l'amélioration des conditions météorologiques au littoral mostaganém, permettant aux services de la police et des douanes de traiter les passagers.

Ce navire a effectué une nuit entière au golfe d'Arzew en raison des mauvaises conditions météorologiques marquées samedi par de fortes rafales de vent atteignant 54 nœuds, soit 100 kilomètres à l'heure.

Le navire devait débarquer au port de Mostaganem aux premières heures de la matinée de samedi, a indiqué à l'APS le directeur général de l'Entreprise portuaire de Mostaganem, Riad Bouledjoudja.

«Le volume de ce navire, la vitesse du vent et les risques

éventuels pour son accostage ont poussé la capitainerie du port à reporter l'opération d'accostage de plus de 24 heures pour préserver la sécurité des voyageurs, en attendant l'amélioration des conditions climatiques», a

ajouté le même responsable.

Les services de la Protection civile ont déployé un hôpital avancé au niveau du quai du port pour secourir les voyageurs et un staff composé de 3 médecins a été mobilisé, de même

qu'un nombre de véhicules de secours et d'autres engins pour parer à toute éventualité.

Aucun cas de blessés n'a été enregistré parmi les passagers, à l'exception d'un seul passager qui a eu un malaise durant ce

voyage et qui a reçu les premiers soins au niveau de l'hôpital avancé de la Protection civile, a indiqué à l'APS le chef de service prévention de ce corps d'intervention, Mohamed Ourari.

Ali T.

Blida

Amélioration de l'alimentation en eau potable au mois de ramadhan

Le taux d'alimentation quotidienne en eau potable (AEP) des communes et daïras de Blida sera porté à 70% durant le mois sacré de ramadhan, a annoncé dimanche le directeur local de l'Algérienne des eaux (ADE). Le plan d'AEP pour le mois de ramadhan 2018 prévoit un relèvement du taux d'alimentation quotidienne en eau de 52% actuellement à 70%, avec une plage horaire étalée entre 5 à 10h00/J, a indiqué à l'APS Abderrahmane Tlemçani.

Le même plan prévoit une hausse de la production d'eau qui est actuellement de 193 214 m³/J à 222 319 m³ grâce à l'entrée en service programmée, avant le mois sacré, de nombreux projets dans le domaine.

Parmi ces projets vitaux, actuellement en cours à travers la wilaya, le directeur des ressources en eau de Blida, Rabah Ouissi, a cité la réalisation de 27 forages d'eau, parallèlement à des travaux de réhabilitation au profit de 13 autres, outre la réalisation de quatre réservoirs d'eau d'une capacité de 3 500 m³, trois stations de pompage, deux stations de traitement des eaux et deux systèmes de distribution d'eau dans la ville de Bouinane, à

l'est de Blida. Le même responsable a, par ailleurs, fait part d'un «saut qualitatif» réalisé dans la wilaya ces dernières années en matière d'amélioration de l'AEP grâce à la réalisation, a-t-il dit, de 253 opérations pour une enveloppe de près de 52 milliards DA.

Cette enveloppe a servi, entre autres, à la réalisation de 150 forages, ayant porté leur nombre à 258 à travers la région, parallèlement à 24 réservoirs d'eau, 10 stations de pompage et trois stations d'épuration, en

plus de l'extension de réseaux AEP sur un linéaire de 582 km.

M. Tlemçani a lancé un appel aux citoyens, les sensibilisant à «rationaliser leur consommation d'eau et d'éviter les pertes de ce liquide précieux», ceci d'autant plus que la wilaya de Blida est alimentée à raison de 73% par les eaux souterraines, formées à partir des précipitations pluviales et des neiges, a-t-il dit.

Salah T.

Ain Témouchent/Sur les plages de S'biât et de Bouzedjar Deux cadavres non encore identifiés rejetés par la mer

DEUX CADAVRES non encore identifiés, rejetés par les vagues sur les plages de S'biât et de Bouzedjar, ont été découverts dimanche soir dans la wilaya de Ain Témouchent, a-t-on appris auprès des services de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya. Le premier cadavre a été découvert au milieu des rochers sur la plage S'biât, dans la commune d'Ouled Boujemna, tandis que le deuxième a été trouvé sur la plage de la commune de Bouzedjar, a ajouté la même source sécuritaire qui précise que les deux cadavres, de sexe masculin, ont été trouvés dans un état «de décomposition très avancée». Il s'agirait probablement de deux candidats à l'immigration clandestine dont la tentative a échoué, indique-t-on de même source. Alors que les deux victimes ont été transférées vers la morgue de l'Etablissement public hospitalier (EPU) «Ahmed-Medeghri» d'Ain Témouchent, les services territorialement compétents de la GN ont ouvert une enquête pour déterminer leur identité et les raisons réelles de leur décès, conclut la même source.

APS



Droit des peuples à la résistance

Une centaine de participants étrangers à la Conférence d'Alger

■ Pas moins de 100 participants venus de 53 pays, du monde arabe particulièrement, prendront part à la 6^e Conférence internationale sur le droit des peuples à la résistance, prévue fin mars à Alger, pour notamment exiger l'application rapide de la résolution 1514 de l'ONU relative au droit des peuples à l'autodétermination, a annoncé dimanche le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), Said Ayachi.

Par Khaled C.

La 6^e Conférence internationale : «Le Droit des peuples à la résistance : le cas du peuple sahraoui», prévue les 30 et 31 mars en cours, verra la participation, outre des délégations sahraouies en provenance des camps des réfugiés et des territoires sahraouis occupés, d'une centaine de participants issus de 53 pays d'Afrique, d'Amérique latine, du monde arabe, et d'Europe, a indiqué M. Ayachi, lors d'une conférence de presse animée au Centre d'information sahraoui. Figurent parmi les invités à la conférence, des représentants de la société civile, des élus nationaux et locaux, des hommes politiques, des universitaires, des intellectuels et journalistes, a-t-il précisé. Co-organisée par le Cnasps et l'ambassade de la République arabe sahraoui démocratique (RASD) à Alger, la prochaine édition sera l'occasion pour briser l'embargo médiatique imposé par l'occupation marocaine aux populations sahraouies dans les territoires occupés et encourager, par là même, les médias à se rendre dans les territoires occupés. L'évènement dont la cérémonie d'ouverture sera présidée par le chef d'Etat sahraoui, et secrétaire général du Front Polisario, Ibrahim Ghali, se veut aussi une rencontre d'échange entre les personnalités qui viendront «réaffirmer le droit du peuple sahraoui à disposer de lui-même, affirmer et proclamer le droit du peuple sahraoui à résister à l'oc-

cupation marocaine». L'objectif étant aussi d'«assurer plus de visibilité politique» et de «résonance médiatique» à la cause sahraouie, auprès des médias occidentaux notamment. Les participants se réuniront pour, en outre, exiger une assistance humanitaire «efficace» et «multiforme» aux réfugiés sahraouis. La Conférence d'Alger se veut également une tribune pour exiger de l'ONU l'application rapide de ses recommandations (Conseil de sécurité) qui appellent dans leur ensemble à un référendum d'autodétermination transparent et loyal, sous supervision des Nations unies. Elle offre, en outre, l'opportunité de dénoncer «les violations massives et répétées des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental par l'administration d'occupation marocaine», ainsi que la découverte récente de fosses communes renfermant les sépultures de Sahraouis exécutés sommairement par l'armée marocaine. Des violations «constatées, vérifiées», a rappelé le président du Cnasps, par Amnesty international, Human Rights Watch (HRW), Frontline, le Centre RF Kennedy, le rapporteur spécial du SG de l'ONU sur la torture, le rapporteur eurodéputé Charles Tannock, les rapports 2012, 2013 et 2014 du Département d'Etat américain, ainsi par des juristes internationaux. Ainsi, la Conférence intervient pour rappeler la nécessité de dénoncer la spoliation systématique des ressources naturelles du Sahara occidental par le Maroc, avec

notamment la complicité de l'Union européenne (UE), dont la position sur la solution au conflit du Sahara occidental reste très «ambigüe» et même «partiale», en faveur du Maroc, en contradiction avec le Droit international et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU, a regretté M. Ayachi.

Participation arabe remarquable

L'intervenant a, par ailleurs, souligné «la prise de conscience à travers le monde arabe» quant à la justesse de la question sahraouie, une dynamique qui s'est manifestée, par la participation annoncée, par M. Ayachi, d'un nombre de représentants de la société civile, des juristes, des hommes politiques en provenance d'Egypte, Jordanie, Syrie, du Liban et probablement d'Arabie saoudite et du Koweït. «Le discours mensonger qui a souvent présenté le conflit du Sahara occidental comme étant un problème de rivalité régionale (...) et qui a relégué au second plan la lutte du peuple sahraoui pour son indépendance, a fait du monde arabe un espace fermé à la cause sahraouie», a constaté M. Ayachi. Pour ce dernier, c'est à force de travailler que le peuple sahraoui a réussi à ouvrir le champ à une prise de conscience vis-à-vis de sa juste cause, soulignant la dynamique qui caractérise aujourd'hui le combat des Sahraouis. «On constate beaucoup de compréhension au sein de certains espaces arabes. Nous voulons exploiter cette opportunité pour



encore l'élargir et surtout avancer davantage vers un discours plus clair, plus cohérent basé sur la réalité et le droit international en faveur du peuple du Sahara occidental», a-t-il ajouté. Et d'ajouter : «L'héroïque résistance du peuple sahraoui dans les territoires occupés a démasqué les pratiques sauvages de l'occupation marocaine et sa violation quotidienne des droits de l'homme», a ajouté M. Ayachi, levant le voile sur «la torture, les arrestations arbitraires, les viols, les disparitions forcées et les exécutions extra-judiciaires», le lot quotidien de traitements inhumains réservés aux Sahraouis dans les territoires occupés. Conscients de cette situation qui prévaut dans la dernière colonie en Afrique, les participants vont

également dénoncer «la position de la France, qui favorise injustement le Maroc et bloque une solution juste et définitive du conflit en allant jusqu'à user du droit de veto (projet d'élargir le mandat de la Minurso à la surveillance des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental)». Il sera question également de renouveler leur soutien à Horst Kohler, l'Envoyé personnel du SG de l'ONU au Sahara occidental. «Il y a des facteurs qui montrent que M. Kohler peut avancer, du moins dénoncer les entraves et la mauvaise foi du Maroc et de la France comme l'avait fait son prédécesseur Christopher Ross», a conclu M. Ayachi.

K. C.

Pour l'arrêt de la tragédie des détenus sahraouis grévistes

La Ligue pour la protection des prisonniers sahraouis appelle à faire pression sur le Maroc

La Ligue pour la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines a exprimé sa grande préoccupation face à la situation critique des prisonniers politiques sahraouis emprisonnés au Maroc, appelant toutes les organisations internationales à faire pression sur l'Etat marocain afin qu'il arrête la tragédie des grévistes sahraouis et garantisse leurs

droits légitimes en tant que détenus d'opinion.

«Aujourd'hui est le 16^e jour de la grève de la faim illimitée menée par les prisonniers politiques sahraouis dans les prisons de Kenitra, Ait Melloul et Tata au Maroc, dans une situation marquée par la détérioration de leur santé causée par le manque de traitement médical et absence de dialogue sérieux de la direction

pénitentiaire marocaine», a indiqué la Ligue dans un communiqué publié dimanche, dénonçant que cette «direction pénitentiaire rejette rigoureusement les revendications légitimes des grévistes, notamment leur transfert dans les prisons du Sahara occidental pour les rapprocher de leurs familles».

«En plus, elle exerce des pressions sur les prisonniers en

les privant de leurs droits garantis par les Conventions et les traités internationaux, notamment leur droit de communiquer avec leurs familles», a soutenu la Ligue.

A partir de ce qui précède, la Ligue pour la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines appelle «toutes les organisations et tous les organes internationaux et toute

conscience à intervenir de toute urgence pour faire pression sur l'Etat marocain afin qu'il arrête la tragédie des grévistes sahraouis et garantisse leurs droits légitimes en tant que détenus d'opinion».

Récemment, les familles des détenus sahraouis du groupe «Gdeim Izik» ont appelé le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, à intervenir pour faire pression sur le Maroc et l'amener rapidement à respecter ses engagements internationaux énoncés dans les chartes internationales garantissant aux détenus politiques sahraouis leurs droits et leur dignité.

Les familles des détenus ont rappelé, dans une lettre adressée au SG de l'ONU, relayée par l'Agence de presse sahraouie (SPS), les souffrances qu'elles endurent depuis sept ans, suite à l'arrestation de leurs enfants par les forces d'occupation marocaines, au camp des réfugiés sahraouis «Gdeim Izik», à l'est de la ville d'El-ayoun.

T. G.

Libye

La fermeture d'un champ pétrolier occasionne une perte de plus de 145 millions de dollars

La Libye a perdu plus de 145 millions de dollars américains depuis la fermeture, le mois dernier, de l'un de ses principaux champs de pétrole, a annoncé dimanche la Corporation nationale du pétrole (NOC), une entreprise d'Etat libyenne. «Le champ de pétrole d'Al-Fil, qui produit plus de 70 000 barils par jour, est toujours fermé, et la production demeure à l'arrêt pour le second mois consécutif», a déclaré un haut responsable de la compagnie. Le champ pétrolier

d'Al-Fil a été fermé lorsque les gardes de sécurité du complexe ont abandonné leur poste, dans le but de protester contre le non-paiement de leur salaire. Le responsable a précisé, sous couvert d'anonymat, qu'aucune solution n'avait encore été trouvée. Répondre aux «exigences financières» des gardes et leur fournir des «moyens destinés à faciliter leur travail» est de la responsabilité du gouvernement, et non de l'entreprise, a ajouté le responsable. Situé à quelque 900

km au sud de Tripoli, la capitale du pays, ce champ pétrolier est l'un des plus importants gisements exploités par l'entreprise italienne d'énergie Eni, qui gère les opérations en partenariat avec la NOC. La Libye, qui possède les plus grosses réserves de pétrole d'Afrique, produisait environ 1,6 million de barils par jour avant le renversement de Mouammar Kadhafi en 2011.

Lamine H.



Israël

Netanyahu à nouveau interrogé dans une affaire de corruption présumée

■ Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu est à nouveau interrogé hier par les policiers dans l'une des enquêtes pour corruption présumée menaçant son long règne.

Par Rosa C.

M. Netanyahu est entendu comme suspect dans l'affaire dite «Bezeq», du nom du plus important groupe israélien de télécommunications, et doit être confronté pour la première fois aux informations fournies aux enquêteurs par un témoin clé, Nir Hefetz, l'un de ses hommes de confiance, ont rapporté les médias. L'épouse de M. Netanyahu, Sara, un de ses fils, Yair, ainsi que le principal actionnaire de Bezeq, Shaul Elovitch, et l'épouse de ce dernier, Iris, doivent aussi être interrogés, ont rapporté les médias. Un porte-parole de la police s'est contenté de confirmer «différentes activités d'investigation» dans cette enquête, sans citer le nom des Netanyahu. La police cherche à savoir si les Netanyahu ont cherché à s'assurer une couverture propice de la part du site d'information Walla en contrepartie de faveurs gouvernementales qui pourraient avoir rapporté des

centaines de millions de dollars à Bezeq, selon la presse. Walla est la propriété de Shaul Elovitch. Les policiers enquêteraient aussi sur des soupçons d'enquête qui aurait consisté à faire disparaître des preuves, comme des messages. C'est la neuvième fois que M. Netanyahu est interrogé dans les différentes affaires le concernant directement ou indirectement, et contraint d'organiser son emploi du temps en conséquence. Il reçoit plus tard dans la journée les ministres des Affaires étrangères français Jean-Yves Le Drian et allemand Heiko Maas. En revanche, l'interrogatoire de Yair Netanyahu est une première. Si le Premier ministre n'a été formellement mis en cause dans aucun dossier, la police a recommandé le 13 février son inculpation dans deux d'entre eux. Cette succession de coups durs remet en question l'avenir du Premier ministre, au pouvoir depuis près de douze ans au total et sans rival apparent. M. Netanyahu proclame son innocence sur

tous les fronts, dénonce une «chasse aux sorcières» et affirme sa ferme intention de rester à son poste. M. Netanyahu n'est pas légalement tenu de démissionner s'il est inculpé. Mais une sévère crise politique qui a failli faire tomber le gouvernement en mars a rappelé la pression que les enquêtes en cours font peser sur la majorité. M. Netanyahu est soupçonné d'avoir délibérément laissé proliférer cette crise dans l'espoir de législatives anticipées dont son parti, le Likoud, était donné largement vainqueur par les sondages. M. Netanyahu serait sorti politiquement renforcé dans la perspective d'une éventuelle inculpation. La dissolution de la coalition a finalement été écartée. L'affaire Bezeq, ouverte en 2017 mais qui a véritablement éclaté le 18 février, est présentée comme l'une des plus lourdes de menaces pour M. Netanyahu. Nir Hefetz, ancien porte-parole de M. Netanyahu lui-même puis de sa famille jusqu'en 2017, a signé avec les enquêteurs un accord lui conférant le statut dit de «témoin d'État». En échange, il ne serait pas jugé, n'irait pas en prison et ne paierait pas d'amende, ont indiqué les médias. Il est soupçonné d'avoir joué les hommes de liai-



PH. > D. R.

son dans l'affaire. Les policiers comptent confronter les Netanyahu avec ses dépositions, mais aussi des enregistrements de conversation téléphoniques et des messages, notamment de la part de la femme du Premier ministre, ont dit les médias, alimentés à flux constants par des fuites à la provenance inconnue. La presse a aussi évoqué une possible confrontation entre M. Hefetz, Sara et Yair Netanyahu. M^{me} Netanyahu, ainsi que d'autres protagonistes présumés, était interrogée à Lod, au siège de Lahav 433, le FBI israé-

lien, selon les médias. Jusqu'alors, les chefs des partis de la coalition, sur laquelle repose le gouvernement réputé le plus à droite de l'histoire d'Israël sont restés solidaires en attendant une éventuelle inculpation de M. Netanyahu. Un pilier de la coalition gouvernementale, le ministre des Finances Moshé Kahlon, a cependant déclaré il y a dix jours que M. Netanyahu serait contraint de démissionner s'il était inculpé, sans quoi ses partenaires le laisseraient tomber de toute façon.

R. C.



Points chauds

Menaces

Par Fouzia Mahmoudi

R. Recep Tayyip Erdogan malgré un concert de critiques de plus en plus fort venant de l'Europe, qui ose enfin exprimer son mécontentement et son inquiétude face au comportement irresponsable et criminel du président turc, semble continuer à penser que son pays pourrait, un jour, intégrer l'Union européenne. En effet, le dirigeant turc a assuré cette semaine que l'adhésion à l'Union européenne restait un «objectif stratégique» pour Ankara, avant de se rendre en Bulgarie pour un sommet avec les dirigeants des institutions européennes. «L'adhésion à l'UE reste notre objectif stratégique», a affirmé Erdogan, s'adressant à la presse avant de s'envoler pour ce sommet à Varna. «Ce que nous attendons, c'est que les obstacles (...) aux négociations soient levés et que le processus d'adhésion soit revitalisé. Nous allons une nouvelle fois le transmettre aux dirigeants de l'Union européenne», a ajouté le président turc. «Nous ne laisserons absolument pas certains milieux (...) s'opposer à ce que la Turquie intègre l'UE en tant que membre respectable, égal et à part entière», a-t-il poursuivi, ajoutant que le «deux poids, deux mesures» à l'égard de la Turquie ne serait pas «toléré». Parmi les sujets qui doivent être abordés en Bulgarie figurent notamment l'érosion de l'état de droit en Turquie depuis le putsch manqué de juillet 2016, le pacte controversé sur les migrants, la candidature actuellement à l'arrêt d'Ankara à l'UE, ou encore l'offensive turque contre une milice kurde en Syrie. L'une des priorités pour les États membres est de s'assurer qu'Ankara continue d'appliquer l'accord migratoire conclu en mars 2016, qui a permis de réduire considérablement les passages vers l'Europe, en échange notamment d'une aide financière. Mais la Turquie dénonce régulièrement des «retards» dans le versement de cette enveloppe de trois milliards d'euros, à laquelle doivent s'ajouter trois autres milliards, et réclame la libéralisation des visas pour les Turcs voyageant dans l'UE, une mesure prévue dans l'accord sur les migrants. La candidature d'Ankara à l'UE devrait aussi être sur la table à Varna, mais diplomates et analystes ne s'attendent à aucune avancée alors que le processus est au point mort. «J'espère que le sommet de Varna apportera une contribution positive, tant pour les relations avec l'UE que pour les questions régionales», a affirmé Erdogan. Mais comme toujours plutôt que de miser sur le dialogue et la coopération, le président turc utilise la menace pour tenter de se frayer un chemin jusqu'au cœur des institutions européennes. Mais il n'est pas certain que cet artifice soit efficace alors même que de plus en plus de dirigeants européens n'hésitent plus à durcir le ton avec Ankara et ses multiples débordements.

F. M.

Yémen

Démonstration de force des rebelles dans la capitale

L. Les rebelles Houthis au Yémen, soutenus par l'Iran, ont fait une démonstration de force hier dans la capitale Sanaa qu'ils contrôlent pour marquer le troisième anniversaire de l'«agression» saoudienne, peu après avoir tiré des missiles sur l'Arabie. Les sept missiles ont été interceptés par la défense aérienne saoudienne dimanche soir, mais la chute de débris a fait un mort et deux blessés dans la capitale saoudienne Ryad. Trois des missiles ont été tirés vers Ryad, un vers la ville garnison de Khamis Mecheit, un vers Najrane et deux vers Jazane, dans le sud de l'Arabie saoudite, a précisé le colonel Turki al-Maliki, porte-parole de la coalition militaire qui intervient au Yémen depuis le 26 mars 2015. C'est «un développement grave», a-t-il souligné. Des centaines de milliers de partisans des Houthis se sont rassemblés hier matin sur la place Sabyine, trois ans, jour pour jour, après le début de l'intervention de la coalition menée par Ryad pour rétablir le gouvernement du président Abd Rabbo Mansour Hadi, ont rapporté des journalistes sur place. Chants guerriers, poèmes et discours enflammés contre l'Amérique, les juifs et les chrétiens ont émaillé la manifestation organisée sur le thème de la

«résistance à l'agression». C'est ce thème qui a été longuement développé par le jeune chef rebelle, Abdel Malik al-Houthi, qui avait affirmé dans un discours dimanche soir que les Yéménites étaient prêts à «plus de sacrifices». En trois ans de guerre, près de 10 000 personnes ont été tuées, 53 000 blessées et, à part la faim, le choléra et la diphtérie menacent la population. Prenant la parole hier devant les manifestants, un responsable rebelle Salah al-Sammad, qui fait office de «président», a salué la mobilisation. «Votre présence envoie un message au monde», a-t-il déclaré à la foule en soutenant que «trois ans d'agression et de blocus n'ont pas réussi à briser la volonté du peuple yéménite». Depuis novembre, les Houthis ont tiré plusieurs missiles vers l'Arabie saoudite. Mais c'est la première fois en trois ans que la coalition fait état d'autant de tirs de missiles en une seule fois. Ces tirs ont coïncidé avec une visite aux États-Unis du prince héritier saoudien Mohammed Ben Salmane, considéré comme l'initiateur de l'intervention militaire au Yémen. Le prince a été pressé vendredi dernier de relancer les efforts de paix au Yémen par le secrétaire américain à la Défense

Jim Mattis. Au même moment, le Sénat américain a rejeté une résolution qui visait à arrêter l'assistance logistique américaine aux opérations militaires de la coalition menée par Ryad au Yémen. L'opposition démocrate critiquait cette aide, dénoncée aussi par des organisations de défense des droits de l'Homme comme Amnesty International. Amnesty a en effet accusé des pays occidentaux, dont les États-Unis, le Royaume-Uni et la France, de fournir des armes à l'Arabie saoudite et ses alliés qui se rendent, selon elle, coupables de «crimes de guerre potentiels» au Yémen lors de leurs bombardements aériens touchant parfois des civils. Évoquant la salve de missiles de dimanche soir, le colonel Maliki a estimé que «cet acte agressif et hostile (...) prouve que le régime iranien continue d'offrir une aide militaire au groupe armé». L'Arabie saoudite et les États-Unis accusent régulièrement Téhéran de fournir des armes, notamment des missiles, aux rebelles. Téhéran dément, mais des experts des Nations unies ont affirmé dans un rapport en janvier que l'Iran avait violé l'embargo sur les armes de l'ONU au Yémen en laissant les rebelles s'approvisionner en drones et missiles balistiques.



Alger

Ouverture des 8^{es} «Journées du théâtre du Sud»

■ Les 8^{es} «Journées du théâtre du Sud» ont été ouvertes dimanche à Alger, au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الثقافة
المسرح الوطني الجزائري
محي الدين بشطارزي

ينظم:

أيام
"المسرح في الجنوب"

Par Adéla S.

Dans son allocution, le ministre de la Culture a affirmé que les Journées du théâtre du Sud, devenues un rendez-vous annuel important, étaient «un espace d'expression pour les troupes théâtrales des villes du Sud pour faire connaître leurs expériences dans le 4^e art».

Le ministre a réitéré le soutien

financier et l'accompagnement de son département à toute action théâtrale émanant des troupes théâtrales du pays, notamment dans le Sud, pour recréer une dynamique culturelle «pérenne» et «continue».

Pour sa part, le directeur du TNA, Mohamed Yahiaoui, a qualifié de «particulière» l'édition 2018 de ces journées qui, dit-il, «gagnent en professionnalisme d'année en année».

En ouverture de la 8^e édition des Journées du théâtre du Sud, la pièce «*Halat houb*» (Cas d'amour), du metteur en scène Akbaoui Cheikh, a été présentée sur les planches du TNA devant un public peu nombreux.

Produite en 2016 par la troupe «Oussoud Al khachaba» des arts dramatiques d'Adrar, la pièce relate une histoire d'amour en temps de guerre.

Ecrite par le metteur en scène

irakien Falah Shaker, «*Halat houb*» est le récit d'une femme qui a perdu son amant, être cher dont l'absence la conduit dans un deuil qui frôle la folie. Elle rencontre son père et lui demande de l'aider à revivre son «passé amoureux» à travers des souvenirs avec son petit ami. Pendant ce «voyage» pour retrouver sa mémoire, elle tombe amoureuse de son père. En dépit de son caractère immoral et incestueux, cet amour qui lie une fille à son géniteur, triomphe et mettra fin à la guerre.

Sous le signe «la pratique théâtrale algérienne dans le Sud : expériences et perspectives», les 8^{es} Journées du théâtre du Sud se poursuivent jusqu'à jeudi à Alger. Six représentations de troupes et coopératives issues de Biskra, Adrar, Tamanrasset, Naâma, Djelfa, Laghouat ou encore Tindouf, entre autres, se produiront en spectacle sur les planches du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi.

Un atelier de formation encadré par le metteur en scène irakien Fadel Soudani et des conférences sur des théma-

tiques en rapport avec la pratique du théâtre sont programmées en marge de ces journées visant à faire vivre le 4^e art dans les villes du Sud algérien. Les créateurs intéressés par l'écriture de scénarios peuvent participer au concours du «meilleur texte théâtral» dont les lauréats seront dévoilés lors d'une cérémonie.

Invité d'honneur de l'édition 2018, le Soudan y participe avec la troupe «Ritad» qui présentera sa pièce «*Ajniha ilikrouniya*» en clôture de ces journées.

A. S./APS

Washington Des portraits de Cézanne exposés

Une soixantaine de portraits du peintre français Paul Cézanne, formant une exposition itinérante, a fait escale pour quelques mois à Washington.

Sur le millier de tableaux réalisés tout au long de sa vie, l'artiste provençal n'a peint qu'environ 160 portraits mais ces toiles reflètent bien son coup de pinceau unique dans lequel l'espace et la perspective n'obéissent pas toujours à la représentation traditionnelle.

«Il modifie la présentation conventionnelle que l'on recherche dans l'art du portrait, qui est le visage, et où l'on recherche une ressemblance», a relevé Mary Morton, l'une des commissaires de l'exposition «Cézanne Portraits», qui a ouvert dimanche à la National Gallery of Art de la capitale américaine.

L'exposition, qui se déroule jusqu'au 1^{er} juillet, présente notamment plusieurs tableaux de l'épouse du peintre, Hortense Fiquet, comme «*Madame Cézanne dans un fauteuil rouge*» (environ 1877) ou une toile de la série «*Madame Cézanne en robe rouge*» (1888-1890).

La liberté de style de l'artiste a fait dire à Pablo Picasso – né 42 ans après Cézanne – que le peintre français était «notre père à tous».

La texture est un élément important dans les créations du peintre originaire d'Aix-en-Provence, dans le sud de la France. Comme dans «*Antony Valabrègue*» (1866), où le poète est assis de guingois, les poings serrés sur ses cuisses avec des traits épais tracés au pinceau.

L'exposition a déjà été présentée au musée d'Orsay à Paris et à la National Portrait Gallery de Londres.

A. T.

Constantine

53 participants aux ateliers de formation dans les arts dramatiques

Au moins 53 stagiaires (hommes et femmes) participent depuis samedi à trois ateliers de formation dans les arts dramatiques organisés à la Maison de jeunes Ahmed-Saâdi de Constantine, a-t-on appris dimanche du secrétaire général de la ligue des activités culturelles et scientifiques pour les jeunes, organisatrice de l'évènement.

Ces stages de formation ont été organisés dans le cadre des festivités de célébration de la Journée mondiale du théâtre, coïncidant avec le 27 mars de chaque année, a indiqué

Mohamed Bourouis, précisant que cette manifestation cible les domaines de la mise en scène et l'écriture dramatique, entre autres.

Cette manifestation a pour but de «perfectionner et promouvoir les talents en herbe en les dotant d'une culture artistique nécessaire pour leur parcours dans ce domaine précis», a souligné le même responsable, affirmant que des techniques modernes, s'agissant des effets sonores et de lumières notamment, figurent dans le cadre de cette forma-

tion ciblant des stagiaires âgés entre 18 et 30 ans. Cette session de formation axée sur l'aspect pratique, devant être clôturée aujourd'hui, est encadrée par des spécialistes dans le domaine du théâtre, a souligné le même responsable.

M. Bourouis a insisté sur «l'importance de la maîtrise des principes de l'écriture théâtrale, l'assimilation des rôles et la mise en scène, notamment pour pouvoir réussir l'œuvre théâtrale».

Racim C.

Burkina Faso

Ouverture de la Semaine nationale de la culture

La 19^e édition de la Semaine nationale de la culture s'est ouverte samedi à Bobo-Dioulasso, 360 km à l'ouest de Ouagadougou, en présence du Premier ministre burkinabè, Paul Kaba Thiéba, ont annoncé les médias. Une cérémonie haute en couleur s'est déroulée au

stade Sangoulé-Lamizana, en présence de plusieurs milliers de personnes.

Cet évènement durera jusqu'au 31 mars et a pour thème : «Sauvegarde des valeurs culturelles : enjeux et défis».

Un thème qui appelle à «un sursaut salvateur» pour sortir de

l'inculture et propulser un développement durable, selon le ministre de la Culture, Abdoul Karim Sango.

Pour M. Thiéba, le Burkina Faso compte une soixantaine d'ethnies et fait de cette diversité culturelle une richesse pour jeter les bases d'un développe-

ment harmonieux. Au total, 1 287 artistes sont en compétition dans les différentes catégories et disciplines du Grand prix national des arts et des lettres. Plus de 3 000 visiteurs et festivaliers sont présents, selon le comité d'organisation.

Siham N.

La semaine prochaine

Des groupes de pop musique sud-coréenne sur les scènes nord-coréennes

Au moins neuf groupes de pop musique sud-coréenne doivent se rendre en Corée du Nord la semaine prochaine pour donner deux concerts, premiers du genre en plus de dix ans.

Séoul essaye de convaincre Pyongyang d'accueillir Psy, l'auteur du hit planétaire «*Gangnam Style*», dans le cadre de concerts historiques d'artistes sud-coréens prévus la semaine prochaine à Pyongyang, a rapporté

la presse sud-coréenne. Ces spectacles entrent dans le cadre des gestes d'apaisement effectués par les deux Corées en amont d'un sommet intercoréen prévu en avril. Des stars comme la girls band Red Velvet seront à l'affiche. Mais d'après de nombreux médias sud-coréens, qui citent des sources gouvernementales et de l'industrie de la K-pop, Séoul aimerait que Psy soit également de la partie. Le chan-

teur et rappeur de 40 ans avait fait sensation dans le monde entier en 2012 avec son clip déjanté mais néanmoins accrocheur «*Gangnam Style*», devenu viral sur YouTube. Le titre au style volontairement outrancier parodiait la vie des riches oisifs du quartier le plus chic de Séoul. La vidéo, maintes fois imitée, a été vue plus de trois milliards de fois. «Nous avons officiellement proposé au Nord d'ajouter Psy à

la délégation d'artistes», a rapporté la chaîne MBC TV, citant une source gouvernementale.

Au total, 160 artistes, danseurs, techniciens et musiciens sud-coréens, sont attendus au Nord à la suite d'un accord conclu récemment lorsque des émissaires sud-coréens ont rencontré le dirigeant nord-coréen, Kim Jong Un, pour ouvrir la voie du dialogue après des mois d'escalade.

R. C.



Handball/Coupe arabe des clubs (Dames) Le HBC El-Biar se classe 3^e

LA FORMATION algérienne du HBC El-Biar a terminé à la troisième place de la Coupe arabe des clubs vainqueurs de coupe (dames) de handball, grâce à sa victoire dimanche face à l'autre club algérien de l'ASFAK Constantine (35-11), en match de classement disputé à Sfax (Tunisie). Le HBC El-Biar s'était incliné samedi en demi-finale face aux Tunisiennes du

Club Africain après prolongation 23 à 22, alors que l'ASFAK Constantine avait chuté lourdement devant l'ASF Sfax (34-20). La compétition féminine a regroupé cinq formations : le HBC El-Biar (Algérie), l'ASFAK Constantine (Algérie), le NRF Constantine (Algérie), le Club Africain (Tunisie, tenant) et l'ASF Sfax (Tunisie, organisateur).

Championnat national des jeunes talents de badminton Les athlètes du CASA Mohammadia haut la main

LES BADISTES du Club Amel Mohammadia (CASAM) de la wilaya d'Alger ont survolé la phase finale du championnat national des jeunes talents de badminton, organisée vendredi et samedi à la salle de sport de Dellys (Boumerdès). Les athlètes du CASAM ont remporté trois titres sur les huit mis en jeu, devant les deux clubs de la wilaya de Béjaïa, à savoir Madala et Souk el Tenine qui ont décroché deux titres chacun. Chez la catégorie des moins de 11 ans (garçons), le titre est revenu à Mounir Ben Salem du Club Madala, alors que chez les filles, Lekbal Hiba (Amel Souk el Tenine) a été sacrée. Daoued Aymen du CASAM chez les garçons et Bouachrine Fliz (Souk el Tenine) chez les filles ont décroché la première place chez les moins de 13 ans. Mohamed

Amine Chekal (Madala) et Benhoua Nehat (Association Ouled Moussa/Boumerdès) ont été sacrés chez les U-15. La catégorie des U-17 a vu la consécration des badistes internationaux Arbaoui Seifeddine et Ouchefoun Malak du CASA Mohammadia. Cent-vingt-six badistes dont 63 filles, issus de 14 clubs, ont pris part à la phase finale du championnat national des jeunes talents de badminton des catégories U11, U13, U15 et U17. Avant d'arriver à cette dernière étape, deux phases ont été disputées dans les zones Centre-Est et Centre-Ouest. La première s'est tenue à Oran (Centre-Ouest) et à Jijel (Centre-Est). Quant à la seconde phase, elle a eu lieu à Chlef (Centre-Ouest) et Béjaïa (Centre-Est).

Festival international de rugby à M'sila Une manifestation pour obtenir de plus grands initiés

FAIRE CONNAITRE le rugby et échanger les expériences entre ses pratiquants locaux ou étrangers figurent parmi les objectifs de l'organisation du Festival international de cette discipline dont le coup d'envoi a été donné dimanche dans la capitale du Hodna. Le président du club sportif de jeunes amateurs de rugby de la wilaya de M'sila, Saïd Ferhat, a indiqué, en marge du coup d'envoi de cette compétition au stade de la ville de M'sila, que sept équipes masculines et féminines de moins de 15 ans, issues des wilayas de M'sila, Oran et Blida ainsi que deux équipes de Tunisie prennent part à cette manifestation qui vise également à élever le niveau de l'équipe amateur locale créée en 2008. Ce festival constitue également une oppor-

tunité de formation au profit des jeunes qui pratiquent cette discipline sportive, ajoute le même responsable. Le club de sport de jeunes amateurs de rugby de la wilaya de M'sila, initiateur de ce festival, incite, selon son président, les jeunes à pratiquer ce sport collectif pour qu'il gagne en popularité. Le programme de ce festival de trois jours comprend des compétitions ouvertes aux moins de 15 ans affiliés à 7 équipes représentant les wilayas participantes (2 équipes pour chacune) en plus de deux équipes de Tunisie, a-t-il fait savoir. Le club sportif de jeunes amateurs de rugby de la wilaya de M'sila est encadré par 50 jeunes, a rappelé M. Ferhat.

Ligue 1 (24^e journée)

CRB-USMA se jouera vendredi au stade 20-Août

Le derby algérois CR Belouizdad - USM Alger, comptant pour la 24^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, se jouera finalement vendredi au stade 20-Août-1955 (16h00), a annoncé samedi soir la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Dans le programme initial publié samedi après-midi par l'instance dirigeante de la compétition, ce

derby a été fixé au samedi 31 mars au temple olympique du 5-Juillet-1962, qui abritera la veille la rencontre des deux extrêmes entre le MC Alger et l'USM Blida (17h00), contrairement aux directives stipulant que le stade pouvait abriter une rencontre toutes les 48 heures. A rappeler aussi que l'USMA avait accueilli le CRB à l'aller au stade Omar-Hamadi en raison de la fermetu-

re du 5-Juillet pour travaux et qu'un accord avait été conclu entre la LFP et les clubs algérois pour jouer les derbies retour sur les terrains des équipes qui s'étaient déplacées chez leurs adversaires à l'aller durant la période de fermeture du temple olympique, habituel théâtre des derbies de la capitale.

Iran-Algérie en amical ce soir à Graz

Les verts pour la confirmation

■ La sélection nationale de football dispute ce soir un deuxième match amical en moins d'une semaine, à Graz, en Autriche, face à l'Iran qui se prépare pour le Mondial russe de 2018.



L'EN aura fort à faire face à l'Iran

Par Mahfoud M.

Ce match est très important pour les Iraniens qui souhaitent avoir une idée plus précise sur le jeu des Nord-Africains qu'ils sont dans le même groupe que le Maroc. Les poulaux du Portugais Queroz souhaitent bien se préparer pour ce grand rendez-vous planétaire qui est un objectif très important, d'autant plus que l'Iran veut arracher d'abord la qualification au deuxième tour avant de tenter d'aller le plus loin possible dans ce tournoi. Pour l'Algérie, il s'agira de préparer les prochains rendez-vous qui attendent la sélection,

dont la suite des éliminatoires de la CAN 2019. En pleine reconstruction, la sélection nationale, version Madjer, tente de s'adapter aux exigences du football de haut niveau et pour cela elle effectue une approche graduelle. Après avoir donné la réplique à la modeste Tanzanie, la rencontre d'aujourd'hui sera d'un tout autre niveau étant donné que les Verts affronteront un mondialiste. Il s'agira donc de confirmer la forme actuelle des Fennecs après ce premier large succès face aux Taïfa Stars. L'équipe nationale tentera le tout pour tout et fera tout son possible pour l'emporter même si ce ne sera pas facile face à une

équipe redoutable. Les Verts doivent faire très attention à cette équipe qui reste très coriace. Pour ce match, le sélectionneur national compte reconduire le même groupe, à quelques exceptions près, sachant que trois joueurs ont été libérés par le staff technique, deux pour blessures, Brahimi et Bentaleb, alors que Benacer a été laissé à la disposition de son équipe qui aura un match important à disputer. Madjer tentera de reconduire le même schéma tactique avec un renforcement du milieu et de l'attaque.

M. M.

Coupe d'Algérie de football JSK-MCA, une finale avant la lettre

Le tirage au sort pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie de football a donné lieu à deux confrontations quelque peu déséquilibrées. Ainsi, l'un des recordmen de l'épreuve populaire, à savoir, le Mouloudia d'Alger, qui a remporté la Coupe à huit reprises, rencontre la JS Kabylie, un autre club prestigieux qui dispose du record des titres nationaux, toutes compétitions confondues, alors que la

deuxième finale opposera l'USM Bel-Abbès, une formation de Ligue 1, au CR Zaouia, une équipe de régionale deux, cendrillon de l'épreuve. Pour cette seconde confrontation, il est clair que les gars de la Mekerra partent avec les faveurs du pronostic car on voit mal Zaouia arrêter les poulaux de Chérif El Ouzani chez eux au stade du 24-Février de Bel-Abbès, même si en football tout reste possible. La confrontation entre Mouloudéens et Kabyles sera certainement une finale avant la lettre, d'autant plus que les deux clubs souhaitent arracher ce trophée pour sauver leur saison. Le doyen des clubs algériens qui réussit une saison remarquable, avec une qualification à la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique et une place au podium en championnat, souhaite aussi remporter la Coupe d'Algérie cette année, d'autant plus qu'il est désire être le recordman suprême et passer devant l'USMA et l'ESS.

Toutefois, sa mission ne sera pas de tout repos face à une équipe de la JSK qui veut aussi réussir une qualification à la finale de cette compétition et pourquoi pas remporter le trophée. Etant dans une situation critique en championnat où elle est à la traîne et risque de rétrograder, la JSK cherche à se motiver avec la Coupe et réussir à s'en sortir. Cependant, la polémique a commencé à la fin du tirage au sort avec ce problème de domiciliation pour les Canaris qui refait surface. Avec le principe de la réception chez lui du premier tiré dans le tirage au sort, la JSK devait logiquement jouer chez elle, mais étant donné que le stade du 1^{er}-Novembre n'est pas homologué, elle devra trouver un autre stade. Le président Mellal a annoncé vouloir jouer à Constantine, or tout le monde sait que la relation n'est pas au top entre Mouloudéens et Constantinois cette saison vu qu'ils se disputent le titre.

M. M.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Ouargla

Deux années de prison pour apologie d'activités terroristes

UNE PEINE de deux années de prison, dont une avec sursis, assortie d'une amende de 100 000 DA, a été prononcée lundi à l'encontre du dénommé T.M.L (30 ans) par le tribunal criminel près la cour de Ouargla pour apologie d'activités terroristes. Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte à janvier 2015 lorsque le mis en cause (T.M.L) a été intercepté par les éléments de la police judiciaire de Hassi-Messaoud pour apologie d'activités terroristes, sachant que les investigations ont démontré qu'il avait posté sur sa page Facebook une photo d'une bande d'individus portant des armes, affiliés à un groupe armé, avec des mentions écrites exprimant son soutien au groupe. Le représentant du ministère public avait requis dans cette affaire une peine de 10 ans de prison ferme et une amende de 500 000 DA.

M. L.

Programmes d'enseignement de l'ANP

Gaïd Salah pour l'introduction du module d'histoire comme matière fondamentale



LE GÉNÉRAL de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a souligné lundi à Alger la nécessité d'inclure le module d'histoire comme matière fondamentale dans les programmes d'enseignement au niveau de toutes les structures de l'appareil de formation de l'Armée, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. La même source a précisé que «dans l'objectif d'élaborer une étude profonde sur les principes essentiels de la glorieuse Révolution de Libération, d'analyser ses choix stratégiques et de mettre la lumière sur les particularités qui la distinguent des autres révolutions dans le monde, la direction de la communication, de l'information et de l'orientation de l'état-major de l'ANP a organisé, ce lundi au Cercle national de l'Armée, un colloque intitulé «La doctrine militaire de la Révolution de Novembre 1954» dont les travaux ont été présidés par le général de corps d'Armée, en présence des ministres de l'Éducation nationale, de la Culture et de la Communication ainsi que de personnalités nationales et historiques, des cadres, des élèves de l'ANP et des étudiants universitaires». Le colloque a été animé par des professeurs universitaires, des moudjahidines et des officiers, à travers des interventions et des témoignages mettant la lumière sur les aspects les plus importants de ce thème. A l'entame de cette rencontre, Gaïd Salah a

prononcé une allocution dans laquelle il a exprimé «le grand intérêt accordé par le Haut commandement de l'ANP à l'histoire nationale en général, et à l'histoire de la glorieuse Révolution de Novembre-1954 en particulier, faisant ressortir l'importance d'organiser ce genre de colloques, quelques jours après la célébration, par le peuple algérien, de la fête de la Victoire», ajoute le communiqué du MDN. «De prime abord, il m'appartient d'exprimer ma profonde gratitude de participer à cet important colloque, qui aborde la recherche et l'étude de la doctrine militaire de la Révolution de Novembre 1954, qui constitue un des aspects vitaux qui mérite toute l'attention et l'intérêt qui lui reviennent, considérant qu'elle est la source fondamentale des principes de la glorieuse Révolution de Libération et le réservoir de ses hautes et nobles valeurs», a indiqué Gaïd Salah. Il a ajouté que «dans ce contexte, et partant de notre profond attachement au sein de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale à ce précieux legs national, nous avons accordé une attention particulière au module d'histoire en général et à l'histoire de la glorieuse Révolution de Libération en particulier, conformément aux instructions et orientations de son Excellence le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, qui insiste en continu sur la nécessité d'inclure le module d'histoire comme matière fondamentale dans les programmes d'enseignement au niveau de toutes les structures de notre appareil de formation».

T. G./APS

Élection présidentielle en Égypte



Loumis

Djalou@hotmail.com

Biskra

Peine capitale à l'encontre d'un père auteur d'un infanticide

■ Le tribunal a en outre condamné l'épouse du mis en cause, mère de la victime, à 3 ans de prison ferme pour mise en danger d'un enfant.

Par Slim O.

Le tribunal criminel près la cour de justice de Biskra a prononcé dimanche la peine capitale à l'encontre d'un père impliqué dans l'assassinat de sa fille de 2 ans, en ayant recours à la torture. Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte au 22 novembre 2017 quand le mis en cause

(S.H), âgé de 26 ans, a mis fin à la vie de sa fille, âgée de 2 ans, en ayant recours à la torture, notamment «la morsure dans différentes parties de son corps avant de l'étrangler avec ses mains ou par un objet contondant» d'après l'expertise du médecin légiste. Le tribunal a en outre condamné l'épouse du mis en cause (A.W), mère de la victime, à 3 ans de prison ferme pour

mise en danger d'un enfant. Le représentant du ministère public avait, dans sa plaidoirie, requis la peine maximale à l'encontre de l'accusé principal et 20 ans de prison ferme à l'encontre de son épouse, âgée de 21 ans, considérant l'acte commis à l'encontre de leur enfant innocent comme dangereux et injustifiable.

S. O./APS

Constantine

120 cas suspects de rougeole en milieu scolaire

Ad'après avoir contracté la rougeole ont été enregistrés en milieu scolaire dans la wilaya de Constantine, a-t-on appris lundi auprès de la direction de l'éducation (DE). Ce nombre de cas s'est répandu durant la période allant du 7 au 15 mars 2018 dans les communes d'Ain Smara et d'Ouled Rahmoune ainsi que dans la ville Ali-Mendjeli, a précisé à l'APS le chef du service des finances, chargé du suivi des unités de dépistage scolaire (UDS) au sein de la direction de l'éducation, Youcef Merimeche. Ces cas suspectés ont concerné des enfants âgés entre 6 et 11 ans répartis sur 18 écoles primaires, selon le même responsable. Pas moins de 64 cas parmi le nombre global ont été recensés dans 12 écoles de la ville Ali-Mendjeli, dans la com-

mune d'El Khroub où les premiers cas ont été détectés, a affirmé la même source. Trentehuit autres cas ont été recensés dans 5 établissements scolaires du cycle primaire relevant de la commune d'Ain Smara, ajoute, M. Merimeche. Le reste, soit 18 cas, a été enregistré dans une seule école primaire dans la localité d'Ouled Rahmoune, a-t-il souligné, faisant savoir que l'ensemble de ces cas a été pris en charge par les UDS concernées.

Deuxième cas de décès à Biskra

Un deuxième cas de décès dû à la rougeole a été signalé la nuit de dimanche à lundi dans la wilaya de Biskra, a-t-on appris du directeur local de la santé et de la population, Mohamed El-Ayeb. Il s'agit d'une fillette de 4

ans originaire de la commune de Sidi Khaled, à 105 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya, qui a été prise en charge à l'hôpital d'Ouled Djellal, a précisé le même responsable, ajoutant que la victime n'a pas été vaccinée contre cette maladie virale. Il a également indiqué qu'une campagne de vaccination contre la rougeole a été lancée dans la wilaya par les services du secteur de la santé dans les zones rurales éloignées, ciblant principalement les nomades, ajoutant que 15 cas ont été confirmés parmi les 524 cas diagnostiqués à travers les services hospitaliers. Le premier cas de décès dû à la rougeole dans la wilaya de Biskra a été signalé le 12 mars en cours. Il s'agit d'un nourrisson issu de la commune de Ras El-Miaad (170 km à l'ouest de Biskra).

Kamel L.